



# Warehouses Estates Belgium sca

*“We are building opportunities“*

Communiqué de presse - Information réglementée - 29/04/2020 (sous embargo 28/04/2020 17h40)

## **AVIS AUX ACTIONNAIRES**

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le mardi 28 avril 2020 a adopté les résolutions suivantes :

- L'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé les comptes statutaires annuels clôturés au 31/12/2019, en ce compris l'affectation du résultat. En conséquence, le dividende global brut pour l'exercice 2019 s'élève à 3,50 € par action, représentant un rendement brut de 6,49 %, <sup>1</sup> dont 2,25€ ont déjà été payés comme acompte en décembre 2019. Le solde, soit 1,25 € brut, sera payé le 06/05/2020 ;
- L'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé le rapport de rémunération constituant une section spécifique de la déclaration de gouvernance d'entreprise reproduite dans le rapport financier annuel ;
- L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de donner décharge de son mandat à la Gérante pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019 ;
- L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de donner décharge de son mandat au Commissaire pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019 ;
- L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de fixer les honoraires de la Gérante à 475.000 € HTVA pour l'exercice 2020 ;
- Le point relatif à la désignation par l'Assemblée Générale Ordinaire de DELOITTE Reviseurs d'Entreprises en qualité de commissaire pour un mandat d'une période de 3 ans a été retiré de l'ordre du jour dès lors que DELOITTE Reviseurs d'Entreprises a fait savoir à la Société qu'elle ne pouvait pas accepter ce mandat car, ayant exercé dans le passé un mandat de commissaire auprès de la Société pendant une durée de dix-huit ans, la période de cooling-off prévue par la loi n'est pas expirée. Les votes émis par les actionnaires (par procuration et par correspondance conformément aux modalités applicables) sur ce point ont dès lors été réputés non venus. La Gérante décide dès lors de reporter la désignation du commissaire à une prochaine assemblée générale qu'elle convoquera dès que possible.

Le rapport financier annuel est disponible au siège ou peut être téléchargé sur le site [www.w-e-b.be](http://www.w-e-b.be).  
Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

Caroline WAGNER  
Tel : +32 (0)71 259 294  
[cwagner@w-e-b.be](mailto:cwagner@w-e-b.be)

Antoine TAGLIAVINI  
Tel : +32 (0)71 259 291  
[atagliavini@w-e-b.be](mailto:atagliavini@w-e-b.be)

<sup>1</sup> par rapport à la valeur moyenne du cours de bourse sur base annuelle, soit 53,96 €

